



Association des Pontés, Porteurs de Valves
et Opérés du Cœur de la CREUSE
Siège social : Mairie
23130 SAINT-DIZIER LA TOUR

Adresse envoi courrier :
Monsieur Eric SKRABAN
Président de l'APVOC 23
Etang des Moines
23130 ISSOUDUN-LETRIEUX

Contact : apvoc23@live.fr
Site internet : www.apvoc23.org

Etang des Moines,
Le 13 Février 2016

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, Mesdames et Messieurs les représentants des diverses associations communales, Mesdames et Messieurs, Chers amis de l'APVOC 23.

Je me retrouve à parler devant vous aujourd'hui et pourtant, il y a encore quelques années, je ne pensais pas qu'un jour, je serais amené à le faire. Mais nous savons tous ce qu'est la vie, elle nous réserve souvent des imprévus. Et pour mon épouse et moi, cet imprévu nous est tombé dessus le 14 août 2006 lorsque nous avons appris que notre fils qui allait naître en novembre devrait être opéré du cœur dans la première quinzaine de sa vie suite à une transposition des gros vaisseaux. Je ne vais pas vous faire un cours d'anatomie mais pour vous éclairer sur ce dont souffrait notre petit Corentin, sachez qu'il avait l'aorte branchée à la place de l'artère pulmonaire et vice versa. Nous avons passé une période, avant et après l'opération qui a été très dure moralement et je ne souhaite à personne de vivre la même. Aujourd'hui, Corentin a 9 ans et il vit normalement comme un enfant de son âge est censé le faire, avec une seule visite de contrôle annuelle. Merci au progrès de la médecine qui en une trentaine d'année a considérablement augmenté les chances de survie après cette opération (3 % au début des années 90 et 98 % aujourd'hui).

En mars 2008, j'ai trouvé par hasard à la Clinique de la Croix Blanche de MOUTIER-ROZEILLE un prospectus d'information sur l'existence de l'APVOC 23 (Association des Pontés, Porteurs de Valves et Opérés du Cœur de la Creuse). C'est tout naturellement que nous y avons fait adhérer Corentin et je me souviens encore la première fois où nous avons fait la connaissance d'une partie des membres de cette association lors d'un repas. Nous arrivions avec Corentin dans sa poussette, et chacun nous demandait si c'était mon épouse ou moi même qui avions été opérés. Lorsque nous répondions qu'il s'agissait de notre fils qui était dans la poussette, personne n'en revenait. Je ne compte plus le nombre de fois où j'ai pris le temps d'expliquer à chacun de quoi Corentin avait été opéré.

Par la suite, j'ai été sollicité par le Président Michel FERNANDEZ afin de rejoindre le bureau, la moyenne d'âge des adhérents ne laissant que peu

d'espoir de trouver des volontaires prêts à s'investir dans des responsabilités associatives. J'ai donc rejoint ce bureau en tant que trésorier adjoint, puis trésorier. Fin 2013, Michel m'a fait part de sa volonté de ne pas poursuivre dans ses fonctions après 9 ans de bons et loyaux services et m'a dit qu'il ne voyait que moi qui étais susceptible de lui succéder. C'est lors de notre réunion annuelle pour le partage de la galette des rois, en janvier 2014, que je lui ai annoncé que j'étais d'accord pour prendre la place de Président. J'ai donc été élu à l'unanimité lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 05 avril 2014.

Lors de mon discours de prise de fonction, je m'étais engagé à ne pas tout bousculer d'un seul coup, souhaitant continuer à réunir les adhérents quelques fois dans l'année autour d'une bonne table et aussi continuer à organiser un voyage d'une journée. J'ai toujours un peu de retard pour cette deuxième promesse, mes adhérents ne m'en voudront pas je l'espère, d'autant plus qu'une sortie à Limoges au cabaret « LE TAPIS ROUGE » est programmée en juin prochain. Mais je m'étais aussi engagé à mettre sur pied une action qui me tenait à cœur depuis mon entrée au bureau de l'association, à savoir celle d'offrir un défibrillateur cardiaque à une commune ou association creusoise. En effectuant cette démarche, je voulais casser l'image « casse croûte » que certains détracteurs voulaient bien donner à l'APVOC 23. Lors de la deuxième réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue en septembre 2014, j'avais donc inscrit à l'ordre du jour cette volonté. C'est avec un très grand plaisir que j'ai reçu un avis favorable à l'unanimité des membres présents. J'ai donc mis en route les modalités de demande en faisant passer un article dans la presse écrite ainsi qu'un message radio diffusé sur les ondes de France Bleu Creuse.

J'ai été destinataire de 6 demandes : les mairies de Saint Pierre de Fursac, Saint Alpinien, Saint Martial le Mont, Jouillat, Peyrat la Nonière et la Banque Alimentaire de la Creuse. A ce jour, l'APVOC 23 a remis 5 défibrillateurs cardiaques. Le premier à la Banque Alimentaire de la CREUSE, le 2ème à la mairie de Peyrat la Nonière avec la participation du Crédit Agricole de Chénérailles, le 3ème à la mairie de Saint Alpinien le 4^{ème} à la mairie de Saint Pierre de Fursac, le 5ème dimanche dernier à la mairie de Saint Martial le Mont.

Sur les 6 demandes, seule votre commune n'a jusqu'à présent pas eu ce plaisir. Mais ma présence aujourd'hui ici va vous satisfaire et voilà pourquoi : comme je vous le disais en début de mon discours, la vie réserve beaucoup d'imprévus et la j'en ai encore eu un, positif celui-ci, lorsque courant mars 2015, j'ai été contacté par Monsieur Arnaud VAUPRÉ, directeur du centre Commercial CARREFOUR de GUERET, ici présent. Dans le cadre des boucles du cœur 2015 organisées par CARREFOUR FRANCE entre le 18 mai et le 28 juin, il souhaitait mettre en place au niveau de son magasin des animations commerciales, afin de récolter des fonds qu'il s'engageait à reverser intégralement à l'APVOC 23. Lui ayant parlé de mon projet en cours d'offre de défibrillateurs cardiaques et des demandes qui n'avaient pu être satisfaites, nous nous étions lancé le challenge de récolter assez de fonds pour pouvoir financer 4 nouveaux défibrillateurs cardiaques. Nous avons été rejoints dans notre entreprise par Monsieur Lénaïc MOËNNE LOCCOZ, le directeur à l'époque du CARREFOUR MARKET de GUERET, qui a mis lui aussi tout en œuvre pour que nous parvenions à notre but. J'en profite pour remercier une nouvelle fois Arnaud et Lénaïc, tous les clients de ces 2 magasins qui ont participé à cette opération et surtout les sapeurs pompiers Benoît, Nicolas, Mickaël, Wilfried, Anaïs pour leur implication dans les démonstrations faites dans ces magasins durant les 4 samedis du mois de juin ainsi que Fabien pour le prêt du matériel.

Malgré le joli chèque de 2500 euros remis par Arnaud et celui de 537,42 euros remis par Lénaïc, notre challenge n'a été réussi qu'à moitié, les fonds récoltés ne nous permettant de financer qu'à peine 2 défibrillateurs cardiaques. Mais qu'à cela ne tienne, l'APVOC 23 a organisé le 11 octobre 2015 un loto dont les bénéfices nous ont permis de finir

de financer ce 2ème défibrillateur cardiaque et d'avoir une avance de plus de 600 euros pour financer un 3^{ème}. La visite de la maison illuminée de l'Étang DES MOINES en décembre dernier a rapporté la coquette somme de 972 euros 44, somme qui a été rajoutée pour finir de financer celui-ci.

Concernant le votre, son financement a pu se faire grâce au reliquat des rentrées d'argent citées plus haut plus un don inattendu de 500 euros de la part d'une adhérente plus une participation de l'APVOC 23 sur ses fonds propres.

Je remercie aussi très sincèrement mon fournisseur Monsieur VALÉRY de PARAMÉDIC 23 de Guéret qui, très sensible à l'action menée par l'APVOC 23, a souhaité lui aussi à sa manière à y participer en me faisant un prix ultra compétitif.

Je ne peux cacher ma fierté d'être parmi vous aujourd'hui pour vous remettre ce défibrillateur. Je remercie encore mon conseil d'administration d'avoir bien voulu me suivre dans ce projet. Vous comme moi, nous espérons qu'il ne servira jamais, mais si tel devait être le cas, sachez que l'APVOC 23 sera très heureuse d'avoir pu contribuer à sauver une vie. Corentin, toi qui est devenu tout naturellement la mascotte de notre association, veux tu bien remettre officiellement le défibrillateur cardiaque à Monsieur le Maire.

Je vous remercie de votre attention.

Eric SKRABAN, Président de l'APVOC 23